

Bon à tirer

MINISTERE DES MINES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 25 Avril 2023
Appel d'offres : N° 02/MINES/SG/MATERIEL INFORMATIQUE/2023
Nom du projet : Achat de matériel informatique.
Source de financement : Budget de l'Etat gabonais

1. OBJET

Le Secrétariat Général du Ministère des Mines lance un appel d'offres pour l'acquisition de mobilier et ameublement de bureau.

non remboursable de 200 000 FCFA ou de 100 000F CFA pour les PME bénéficiant d'un agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible composé de :

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

- 38 (trente-huit) Ordinateurs tout en un (All In One) :
- 5 (cinq) Ordinateurs portables :
- 2 (deux) Photocopieurs multifonctions;
- 2 (deux) Imprimantes- multifonctions
- 2 (deux) Vidéoprojecteurs.

Ministère des Mines
Direction Centrale des Affaires Financières sise à
l'Immeuble du 02 Décembre
4^e étage du Bâtiment A, porte n°1419.
BP : 576 Libreville/Gabon
Tél : 066 90 81 81

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le vendredi 26 mai 2023 à 12 heures précises et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

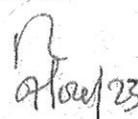
L'ouverture des plis aura lieu en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **lundi 29 mai 2023 à 10 heures dans la salle de réunion du 3^e étage, bâtiment B de l'Immeuble du 2 Décembre.**

Le Secrétaire Général



Serges Alain ELIWANTCHONY

Le Directeur Général des Marchés
Publics



Eugène Pénafort MINTSA OYAME